

PERENTEROL® 500

Saccharomyces boulardii **CNCM I-745**

NOUVEAU DOSAGE



Pour la prévention et le traitement de la diarrhée due aux antibiotiques

UNIQUE
PROBIOTIQUE AVEC
500 mg
DE SACCHAROMYCES
BOULARDII CNCM I-745¹

SACHETS à 500 mg / 14 (LS*)

ARÔME TUTTI-FRUTTI

Catégorie de remise : B

* **Limitatio** : en traitement des récurrences des maladies associées au *Clostridium difficile* récurrent et en prophylaxie des maladies associées au *Clostridium difficile*-assozierten récurrent, et dans les cas où en raison de l'état général une diarrhée grave induite par les antibiotiques n'est pas à exclure.

Références : 1. Antidiarrhéiques microbiens ATC: A07FA www.swissmedicinfo.ch (mai 2024).
Une copie de la référence est disponible sur demande.

PERENTEROL® C : *Saccharomyces boulardii* CNCM I-745. I : diarrhées, y c, prévention lors d'antibiothérapie ou d'une alimentation par sonde. **PO** : avant les repas ; adultes, enfants ; 1^{er} jour 250 mg 2x/jour, puis 250 mg 1x/j, (2x250 mg/jour ou 1x500 mg/jour sur prescription médicale) ; antibiothérapie (sur prescription médicale) jusqu'à 1 g/jour ; suite à une alimentation par sonde (sur prescription médicale) : jusqu'à 2 g/jour. **CI** : Hypersensibilité au *Saccharomyces boulardii* ou à l'un des excipients ; Allergie à la levure ; Patients dans un état critique, immunodéficience, cathéter veineux central. **PR** : assurer une réhydratation suffisante ; ne pas ouvrir sachets/capsules dans la chambre du patient ; attention particulière requise lors de la manipulation du produit en présence des patients porteurs d'un cathéter, afin d'éviter toute contamination des microorganismes transmise par les mains ou aéroportée ; ne pas mélanger avec un liquide ou un aliment trop chaud, glacé ou alcoolisé. Les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit total en lactase ou un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose (maladies héréditaires rares) ne doivent pas prendre ce médicament (capsules et sachets contiennent du lactose). Les patients présentant une intolérance héréditaire au fructose (HF) ne doivent pas prendre ce médicament (sachets contiennent du fructose et du sorbitol). En cas d'utilisation sur une longue période, Perenterol sachets peuvent abîmer les dents. **EI** : rarement ballonnements et cas isolés de constipation ; très rarement réactions cutanées allergiques, dyspnée, réactions anaphylactiques et choc anaphylactique ; très rares cas de fongémie et cas isolés de sepsis, principalement chez des patients porteurs de cathéter veineux central, patients dans un état critique ou immunodéprimés. **IA** : le principe actif *S. boulardii* est sensible aux médicaments antifongiques ; peut évtl. donner des résultats faussement positifs lors d'analyses microbiologiques des selles. **G/A** : rien ne suggère un risque pour le fœtus ou l'enfant. **P** : Perenterol 250 pdr sachet 10* lim. (LS mai 24), 20* lim. (LS mai 24), 10 x 20* lim. (LS mai 24) ; 10* lim. (LS mai 24), 20* lim. (LS mai 24), 10 x 20* lim. (LS mai 24) (D) ; Perenterol 500 pdr sachet 14* lim. (LS mai 24) (B) [Décembre 2023]. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://swissmedicinfo.ch>.

Information destinée aux spécialistes

Zambon Suisse SA, Via Industria 13 - CH-6814 Cadempino, www.zambonpharma.com/ch